

Couffé - Info

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 316 - novembre-décembre 2016 - janvier 2017

LES AFFAIRES SOCIALES : ÊTRE AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS

CCAS :
de la petite enfance
aux personnes âgées

Réseau de bénévoles :
Partages et Sourires !

Pilot'Ages :
un soutien dans vos
déplacements

P. 2
**Les Affaires
sociales**

P. 8
**Après-midi
récréatif**

Inséré dans ce n°
le programme
du Téléthon !

AFMTELETHON

INNOVATION POUR GUÉRIR

2 ET 3
DÉCEMBRE
2016



En couverture de ce n° :

Affaires sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Voici une liste, non exhaustive, des actions que nous menons :

- vous donner des conseils sur vos droits sociaux ;
- vous orienter vers les partenaires locaux (assistante sociale, CLIC,...) ;
- vous apporter notre aide si vous rencontrez des difficultés dans les démarches administratives ;
- instruire les demandes d'aide sociale légale et les transmettre aux autorités décisionnelles compétentes (Conseil Départemental, Préfecture...) ;
- intervenir dans l'aide sociale facultative, constitution et étude de votre dossier avant présentation en réunion C.C.A.S. ;
- apporter des aides d'urgences (alimentaire, énergie...) ;
- vous apporter une écoute.

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à appeler la mairie pour prendre un rendez-vous avec l'adjointe aux Affaires sociales ou la contacter par mail : josiane.boiziau@couffe.fr. La confidentialité est bien entendu de rigueur.

La Commission Affaires sociales

La commission des Affaires sociales, en lien avec les membres du CCAS, prépare un questionnaire anonyme qui sera adressé à chaque foyer au début de l'année 2017. En fonction de vos réponses, nous pourrions évaluer les besoins sociaux sur la commune et ainsi mener les actions appropriées.

Nous vous rappelons que deux services existent sur la commune :

- « Partages et Sourires », le réseau de bénévoles visitant les personnes isolées est à votre disposition pour partager un moment avec vous. Faites-vous connaître en mairie et un bénévole vous contactera pour qu'ensemble vous puissiez passer un moment convivial. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps en tant que bénévole, adressez votre demande à la mairie et vous serez recontacté(e).
- « Pilot'Ages », un service de Transport Solidaire créé par les CCAS de Couffé, Mouzeil et Ligné, vous apporte un soutien dans vos déplacements. Pour en connaître les modalités et/ou pour réserver un déplacement, il vous suffit d'appeler 48h à l'avance le référent de la commune au 07 68 34 99 70 (possibilité de laisser un message et il vous rappellera au plus vite).

Vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.couffe.fr

« La bonté de l'homme est une flamme qu'on peut cacher mais qu'on ne peut jamais éteindre » Nelson MANDELA

Josiane BOIZIAU, adjointe aux Affaires sociales



Vie municipale

Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la commune www.couffe.fr
Retrouvez ici les résumés.

Compte-rendu du Conseil municipal du 8 septembre 2016

Présents : Mme Josiane BOIZIAU - M. Rémy BOURCIER - M. Laurent COQUET - Mme Martine CORABOEUF - Mme Nathalie COURGEON - M. Anthony GARNIER - Mme Sylvie LE MOAL - Mme Patricia LEBOSSÉ - Mme Suzanne LELAURE - M. Claude LERAY - M. Bruno MICHEL - Mme Géraldine MOREAU - M. Bertrand RICHARD - M. Pascal ROBIN - Mme Florence SALOMON - M. Eric SOULARD.

Absents-Excusés avec pouvoir : Mme Sylvie LECOMTE donne pouvoir à M. Bertrand RICHARD - M. Dominique NAUD donne pouvoir à Mme Josiane BOIZIAU

Absent excusé : Mme Magali JAHAN.

DÉLIBÉRATIONS

Horaires d'ouverture de la mairie

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 3 voix contre, 1 abstention et 14 voix pour, adopte à compter du 12 septembre 2016, les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public comme suit :

Lundi 9h-12h / fermeture l'après-midi
Mardi 9h-12h30 / fermeture l'après-midi
Mercredi 9h-12h30 / fermeture l'après-midi
Jeudi 9h-12h30 / fermeture l'après-midi
Vendredi 9h-12h / 14h-17h
Samedi 9h-12h / fermeture l'après-midi

Choix de la maîtrise d'œuvre pour le projet de bibliothèque municipale

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de choisir le groupement conjoint : SARL ADLIB, AUNEA INGENIERIE, ECOVBAT dont le mandataire est SARL ADLIB sis 67, rue Aristide Briand 44150 ANCENIS, le montant du marché de maîtrise d'œuvre (MOE) relatif à la réalisation du projet

de transformation du bâtiment de la forge en bibliothèque municipale, s'élève à 14 760,00 € H.T. soit 17 712,00 € T.T.C.

Autorise le Maire, ou en cas d'empêchement, un de ses adjoints, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.

Vente de la propriété immobilière communale (ancienne Poste)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire à procéder à la vente de la propriété immobilière communale située au 3, rue de la vallée du Hâvre 44521 COUFFÉ au profit de M. Vincent DRANGUET et Mme Isabelle BRASSEUR demeurant au 3, rue de la vallée du Hâvre 44521 COUFFÉ, pour un montant de 128 000 € net vendeur.

Autorise le Maire à signer les actes de vente et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.

Cessions de chemins ruraux

Suite à des demandes d'acquisitions de chemins ruraux, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité constate la désaffectation des chemins ruraux cités ci-après, décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux et autorise le Maire à organiser une enquête publique sur ces projets :

⇒ accotement situé en bordure de la voie communale N°203 à la limite de la parcelle ZC 0223 de M. et Mme SOUBAYA sis St Philbert 44521 Couffé, vente à leur profit d'une superficie de 86m²,

⇒ chemin rural d'une superficie de 340m², jouxtant les parcelles ZI 77 et ZI 79 au lieu-dit Le Charbonneau 44521 Couffé, vente au profit de M. et Mme BENOIT-DAUDIN, propriétaires des parcelles citées qui entretiennent ce chemin rural.

⇒ partie du chemin rural située à St Philbert jouxtant la maison familiale des consorts BIGEARD, vente à leur profit d'une superficie de 284m².

⇒ partie du chemin rural située à la Gruère jouxtant la propriété de M. et Mme DUPEVALEAU, vente à leur profit d'une superficie de 50m².

⇒ partie du chemin rural située au lieu-dit les Haies jouxtant la propriété de M. et Mme LEFEVRE, vente à leur profit d'une superficie de 31m².

Adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et demande de subventions pour les travaux en résultant

Le Maire informe le Conseil municipal que la loi n°2005-102 du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité des établissements recevant du public et installations recevant du public pour le 1^{er} janvier 2015. L'Ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 offre aux gestionnaires d'Établissements Recevant du Public (ERP) non conforme à cette date la possibilité de déposer l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) avant le 27 septembre 2015.

Ce délai peut être prorogé pour 3 ans maximum dans le cas où les difficultés financières liées à l'évaluation ou à la programmation des travaux le justifient.

La commune a mandaté le bureau d'étude A2CH - Agence de Bouguenais sis à BOUGUENAI, pour réaliser l'Agenda d'Accessibilité Programmée. Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'établissement recevant du public de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements après le 1^{er} janvier 2015.

Considérant que l'Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité jusqu'à 9 ans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les Établissements Recevant du Public ; autorise le Maire à demander les dérogations nécessaires ; à demander toute subvention privée ou publique pour réaliser ces travaux ; à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision. Cet Agenda sera déposé en Préfecture conformément à la réglementation en vigueur.

INTERCOMMUNALITÉ

COMPA

Composition du Conseil communautaire de la COMPA : nouvel accord local

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 6 abstentions et 12 voix pour, approuve l'accord local de répartition de 61 sièges entre les 25 communes de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Couffé détient 2 sièges).

Rapports annuels 2015 (Déchets ménagers, Assainissement non collectif, Aéroport)

Le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

La COMPA assure la globalité de la compétence « collecte et traitement » des déchets. Ainsi, elle gère les opérations de collecte, de transport, de tri, de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Quelques chiffres :

La production d'Ordures Ménagères Assimilées (ordures ménagères, emballages, verre et papiers) :

2008 : 313 kg/hab./an

2015 : 222 kg/hab./an.

5 déchetteries sur le territoire de la COMPA :

2 647,56 tonnes de verre collectées.

1 542,12 tonnes de papier collectées.

Le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La population desservie par l'Assainissement Non Collectif sur le territoire de la COMPA est d'environ 24 020 habitants pour 9 428 installations d'assainissement non collectif.

La COMPA qui a la compétence « Assainissement Non Collectif » assure les prestations suivantes :

- le contrôle de conception et d'implantation, ainsi que le contrôle de bonne exécution des travaux ;

- le contrôle des installations existantes se distingue par le contrôle des installations dans le cadre d'une vente ;

- le contrôle périodique des installations existantes dans le cadre du contrat d'affermage. Couffé sera contrôlé en 2016.

Tarification : contrôle de conception et d'implantation : 52,50 € ; contrôle de bonne exécution des travaux : 73,50 € ; diagnostic d'une installation existante dans le cadre d'une vente : 157,50 € ; contrôle périodique de bon fonctionnement (versement annuel) : 16,50 €.

Déléataire du service public de l'aéroport du Pays d'Ancenis

La Communauté des communes du pays d'Ancenis est propriétaire de l'aéroport du Pays d'Ancenis, créé en 1995 par le District du Pays d'Ancenis. En 1999, l'Etat a signé la concession pour trente ans. La société d'exploitation de l'aéroport (SEAPA) est gestionnaire de la plate forme depuis le 1^{er} avril 2011. L'aéroport civil est ouvert à la circulation aérienne publique.

Il est composé de 80 hectares – 1 piste homologuée VRP de nuit avec limitation aux pilotes autorisés. Un trafic de 175 passagers

commerciaux dont 2 de l'international. Avec 10 522 mouvements, l'activité confirme une croissance observée en 2014 (+ 3,18%).

En 2015, les vols commerciaux reprennent leur croissance (48 vers 37 en 2014).

Un chiffre d'affaires de 137 154 € hors subvention.

Considérant la présentation des rapports ci-dessus, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité adopte les rapports 2015.

COMMISSIONS ET COMITÉS

Urbanisme

La commune a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la vente du château de la Roche.

Affaires scolaires

Rentrée scolaire 2016-2017

École privée : 194 élèves inscrits. La nouvelle Directrice Mme PAULIN a pris ses fonctions.

École publique : 175 élèves inscrits.

Comme l'année précédente, l'école Hugues-Aufroy récoltera le papier pour financer des projets. Une benne sera à disposition sur le parking de la salle polyvalente dès le 16 octobre.

TAM : 82 enfants inscrits, un 5^e animateur sera nécessaire.

Restaurant scolaire : 322 enfants inscrits.

Piscine : 5 créneaux ont été acceptés pour les deux écoles.

Questions diverses

Projet antenne relais dans le clocher de l'église par Orange : Un dossier d'information est disponible pour consultation en mairie.

Travaux d'assainissement à la Pinetière : Début des travaux au village de la Pinetière. Les travaux se passent dans de bonnes conditions. Plusieurs branchements ont été déjà réalisés.

Boîte à lettres de La Poste : Le Conseil municipal valide la proposition du déplacement de la boîte à lettres de La Poste vers la devanture de l'épicerie (devant la partie fixe).

Vie municipale

Compte-rendu du Conseil municipal du 13 octobre 2016

Présents : Mme Josiane BOIZIAU - M. Rémy BOURCIER - Mme Martine CORABOEUF - Mme Nathalie COURGEON - M. Anthony GARNIER - Mme Sylvie LE MOAL - Mme Patricia LEBOSSÉ - Mme Suzanne LELAURE - M. Claude LERAY - Mme Géraldine MOREAU - M. Bertrand RICHARD - M. Pascal ROBIN - Mme Florence SALOMON - M. Dominique NAUD - Mme Magali JAHAN - M. Éric SOULARD (arrivé à 20h25)

Absents-excuses avec pouvoir : M. Laurent COQUET donne pouvoir à M. Pascal ROBIN - M. Bruno MICHEL donne pouvoir à Mme Florence SALOMON - Mme Sylvie LECOMTE donne pouvoir à M. Bertrand RICHARD.

FINANCES

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité d'admettre en non-valeur pour créances éteintes le montant de 907,01 € sur le budget principal 2016.

ZAC du Chêne-Pierre : le Conseil municipal, décide, à l'unanimité de clôturer le budget annexe « ZAC du Chêne-Pierre ».

Clôture du budget annexe « Atelier Relais » : Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité de clôturer le budget annexe « Atelier Relais ».

Subventions au titre de la DETR 2017 pour le projet bibliothèque

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017, pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 35% pour la réhabilitation et le changement d'affectation d'une ancienne salle de classe en bibliothèque municipale dont le montant total est de 189 054,00€ HT soit 226 864,80€ TTC (hors coût de l'équipement intérieur et travaux d'accessibilité), pour la catégorie « Transition écologique ».

Il est précisé que cette demande constitue la priorité N°1.

Autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017, pour la catégorie « Soutien aux opérations visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) » pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 35% pour le projet « réhabilitation et le changement d'affectation d'une ancienne salle de classe en

Vie municipale

bibliothèque municipale » dont le montant total est de 10 206,00€ HT.

Il est précisé que cette demande constitue la priorité N°2.

Autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Régime indemnitaire lié aux fonctions, sujétions, expertise et à l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Saisine du Comité Technique Départemental

Un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'État est transposable à la fonction publique territoriale à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité de soumettre, pour avis, ce projet de délibération au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique.

Autorisations spéciales d'absence - Saisine du Comité Technique Départemental

Par délibération du 18 octobre 2002, le Conseil municipal avait instauré des autorisations d'absences spéciales aux agents de la commune.

Il convient de mettre à jour ces autorisations d'absences.

Le Conseil municipal, décide, par 1 abstention et 18 voix pour, de soumettre, pour avis, ce projet de délibération au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique.

Ressources humaines

L'agent titulaire du poste d'accueil de la Mairie a demandé une disponibilité pour une durée d'un an à compter du 1^{er} octobre 2016.

Le Conseil municipal, crée, à l'unanimité, un poste d'Adjoint administratif de 2^e classe à temps non complet à raison de 23h30mn hebdomadaires, à compter du 1^{er} novembre 2016 pour une durée d'un an.

Considérant les effectifs de fréquentation au service TAM (Temps d'Activités Municipaux), il convient de créer un poste d'Adjoint d'animation de 2^e classe à temps non complet afin de maintenir le taux d'encadrement.

Le Conseil municipal, crée, à l'unanimité, un poste d'Adjoint d'animation de 2^e classe à temps non complet à raison de 6h45mn hebdomadaires, du 1^{er} novembre 2016 au 7 juillet 2017 inclus.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Le Conseil municipal, adopte, à l'unanimité le rapport annuel 2015 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable.

Divers

Le nouveau tracteur-tondeuse est arrivé au service technique (semaine 41).

Lycée Briacé : un groupe de lycéens est en formation sur la commune pour le débroussaillage sur le Beusse au plan d'eau et a participé à une table ronde.

Prochaines réunions de Conseil municipal :

- **jeudi 17 novembre 2016 à 20h**
- **jeudi 15 décembre 2016 à 20 h**
- **jeudi 12 janvier 2017 à 20 h**



Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Rappel des différentes actions menées depuis le lancement des études

AVRIL 2016 : lancement des études concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme, une réunion de lancement le 28 avril 2016 accompagné du bureau d'études A+B Urbanisme et Environnement.

JUIN-JUILLET 2016 : Phase diagnostic, deux réunions de travail avec la commission du PLU. Cette première phase a permis de dégager les grands enjeux relatifs au développement de la commune et de présenter le nouveau cadre réglementaire qui s'impose au PLU (lois 'Grenelle', loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite ALUR, Schéma de Cohérence Territorial du Pays d'Ancenis, Programme Local de l'Habitat, ...).

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2016 : Phase PADD, 4 réunions de travail avec la commission de révision du PLU. La phase PADD devrait s'achever par un débat au sein du Conseil municipal au printemps prochain. Une présentation en réunion publique sera également programmée dans la foulée. Le reste de l'année 2017 sera consacré à l'examen du zonage et du règlement.

DÉCEMBRE 2016 : mise en place d'une exposition relative à la présentation du diagnostic (synthèse) en mairie de Couffé, avec possibilité, dans le cadre de la concertation, de transmettre toute observation sur un registre mis à disposition.



Les T.A.M.

Et pendant ce temps sur la pause méridienne...

Après une matinée de travail à l'école, les enfants ont hâte d'aller déjeuner au restaurant scolaire. Bruno et toute son équipe les accueillent pour un moment de détente et de plaisir gustatif ! En moyenne, 270 enfants sont présents chaque jour de la semaine. 2 salles accueillent des effectifs équilibrés en 2 services : les maternelles dans la salle des Petits Pois, les élémentaires dans la salle des Maxi Papilles.

Les 14 agents au service des enfants mettent en pratique les principes appris en formation pour les aider à grandir : couteaux pour les Grandes Sections, plats sur les tables que l'on partage, aide au débarrassage, au badgeage, musique douce en fin de repas. Un agent est en formation pour assurer les remplacements éventuels en cuisine.

Les enfants pourront même bientôt se porter volontaires pour être **capitaine de table** et remplir leurs missions spéciales mais chut... c'est encore un secret ! Cette idée est une des propositions du Conseil Communal des Enfants mis en place au printemps dernier. Sur la cour de l'école Saint-Joseph, les maternelles ont rejoint les élémentaires pour leur plus grand confort. Ils ne perdent ainsi plus 30 minutes par jour pour aller déjeuner. Ils peuvent jouer plus longtemps en récréation ; le trajet est très court et sécurisé.

Et pour les T.A.M. ?

Une reprise en douceur pour 82 enfants qui retrouvent leurs animatrices. Catherine remplace Solenn pour quelques mois. Lily est notre nouvelle mascotte !

L'équipe a choisi de mettre en avant la **coopération** pour la

première période. Les activités proposées sont variées et pensées pour mélanger les tranches d'âge : lutin en boîte, activités des grands pour les petits, badminton, pâte fimo, Saga Afrika, magnet en mousse, invente ton jeu, journées des pirates, jeux extérieurs, jeux de société coopératifs, parcours de billes, métier à tisser, insectarium...

Vous souhaitez faire partie du Comité consultatif restaurant scolaire ?

Un membre du Comité consultatif du restaurant scolaire ayant démissionné, une place est disponible. N'hésitez pas à déposer votre candidature à la mairie.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à venir me rencontrer. Je suis présente tous les matins avant les TAM à la mairie. Vous pouvez également me contacter par téléphone ou par mail.

Elodie Biard, coordinatrice

Contacts : 02 40 96 50 05,

coordonateuramt@couffe.fr



Guide pratique



Le guide pratique regroupant des informations sur la commune (Conseil municipal, vie économique, vie associative, infos pratiques) va être distribué dans chaque famille ayant des enfants dans les écoles de Couffé.

Ce guide sera également à votre disposition prochainement aux endroits suivants : mairie, bureau de tabac, épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, pharmacie, cabinet médical, salon de coiffure. Il est également consultable sur le site internet : www.couffe.fr

Vie municipale

16 ans = recensement à la JDC

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.



Les garçons et filles nés en **novembre-décembre 2000** doivent **se présenter en mairie, à partir de leur date anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. Retrouvez tous les renseignements sur le parcours citoyen et la JDC sur www.defense.gouv.fr

Après-midi récréatif pour les + de 60 ans isolés

Vous avez plus de 60 ans et vivez seul(e) chez vous. Si vous souhaitez à l'approche de l'hiver rompre la monotonie, la Commission sociale et le C.C.A.S. vous proposent un après-midi convivial avec une animation spectacle et un goûter :



**le mercredi 16 novembre 2016 à 14h30
à la salle polyvalente de Couffé.**

Vous allez recevoir une invitation, nous vous demandons de retourner le coupon-réponse dès réception. En cas d'oubli de notre part ou si vous venez d'arriver sur la commune, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat. (Possibilité de venir vous chercher à domicile).

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

Rassemblement avec les drapeaux, le **vendredi 11 novembre 2016 à 10h45 sur le parking de la mairie à Couffé.**

Participation des anciens combattants, des anciens d'Algérie et des anciens prisonniers de guerre avec marche en direction du cimetière et de son monument aux morts, accompagnés de la Conquérante Musique de Couffé.



Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie, en mairie. Vous êtes tous conviés à cette commémoration. Les enfants sont également les bienvenus.

Stationnement rappel

Aux abords des écoles et du restaurant scolaire : les utilisateurs du parking sont priés de stationner les véhicules aux endroits réservés à cet usage. De plus, les places handicapées doivent être respectées. Observer les règles, c'est assurer la sécurité des enfants et de tous les usagers.

Parking de la mairie : le stationnement est strictement réservé aux agents, élus et visiteurs. Merci de ne pas occuper cet emplacement si vous allez à la Maison de l'enfance, aux écoles ou au restaurant scolaire.

Nous comptons sur la civilité de tous.

Bibliothèque municipale

* Vide-livres pour le Téléthon

Vous avez des livres et des BD (adultes-ados), des albums jeunesse, des revues... Vous les avez lus, relus... Vous n'avez plus de place sur vos étagères ! Nous vous proposons de nous les apporter. Ces ouvrages seront vendus dans le cadre du Téléthon et le bénéfice total de la vente sera reversé au profit de cette manifestation. Ceux non vendus seront donnés à TroCantons.

Vous pourrez les déposer le **samedi 26 novembre 2016 de 10h à 12h et de 14h à 16h à la Bibliothèque.**

Pour tous renseignements 06 32 64 84 00

Merci pour votre participation au Téléthon et tous à vos livres...

* Contes de Noël

La Bibliothèque vous propose une lecture de contes pour petits et grands le **22 décembre à 15h00, salle des Chênes.**

Vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.



* Cours de soutien scolaire

Des bénévoles proposent gratuitement leurs services dans le cadre de la bibliothèque pour du soutien scolaire : ils peuvent aider les élèves à mieux comprendre les leçons et les devoirs, les aider à consolider leurs connaissances, les faire progresser et prendre confiance.

Vous pouvez les contacter par téléphone ou par mail :

Geneviève GRELIER (français du CM1 à la 3^e) : 02 40 96 55 04 ou gvgrelier@gmail.com

Noël CHENOUEARD (maths lycée et collège) : 02 40 96 53 10 ou noel.chenouard@gmail.com

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles

Si vous aimez la lecture, les livres et le contact, vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque !

Ne pas hésiter à vous renseigner auprès de la mairie de Couffé au 02 40 96 50 05.

Vie municipale

Cabine téléphonique

La cabine téléphonique située dans le bourg, près de l'épicerie, a été supprimée dernièrement au vu de son inutilisation.

Déplacement de la boîte à lettres

La boîte à lettres de la Poste a été déplacée, vous pouvez désormais poster votre courrier à gauche de l'entrée de l'épicerie.

Mouvements du personnel

Départ de la Directrice Générale des Services (D.G.S.) Tiphaine David



Tiphaine David, après 6 années au service de la commune de Couffé, a pris le poste vacant de D.G.S. à la mairie d'Oudon. Son remplaçant, Mamadou GUEYE, est installé dans ses fonctions au sein de l'équipe administrative.

Départ de l'agent d'accueil Sophie Collineau



Les élus et les agents de la mairie se sont retrouvés pour le pot de départ de Sophie Collineau, agent d'accueil de la mairie depuis 23 ans, qui a pris une année de disponibilité. Nous lui souhaitons une bonne continuation et réussite dans ses projets. Un nouveau visage est donc venu rejoindre l'équipe des agents, Stella Guilbault (2^e rang à gauche) remplace Sophie Collineau le temps de sa disponibilité.

Révision des listes électorales



L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique en cas de changement de commune : les nouveaux habitants majeurs sont invités à se présenter en mairie avec leur carte d'identité et un justificatif de domicile avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017.

ATTENTION : en 2017 refonte des listes électorales de chaque commune, tout électeur recevra une nouvelle carte d'électeur.

Si vous avez changé d'adresse au sein de la commune de Couffé et que votre carte d'électeur actuelle ne contient pas la nouvelle adresse, veuillez en aviser la mairie avant le 31 décembre, en envoyant un mail à adresse.mairie@couffe.fr ou en vous présentant à **l'accueil de la mairie**. Précisez qu'il s'agit d'un changement d'adresse et que vous êtes inscrit sur la liste électorale de Couffé, donnez votre **nom, prénom, ancienne et nouvelle adresse à Couffé**, ainsi vous recevrez votre nouvelle carte et si votre changement d'adresse occasionne un changement de bureau de vote, vous pourrez le vérifier sur cette nouvelle carte, qui sera adressée à chacun courant mars 2017.

Entretien des terrains

Tout propriétaire est dans l'obligation d'entretenir son terrain, celui-ci pouvant apporter des nuisances au voisinage s'il est en friche. Il est possible de couper soi-même les haies d'un voisin qui dépassent sur son propre terrain.



Le maire, en son pouvoir de police, peut mettre en demeure le propriétaire d'exécuter les travaux.

Vœux de la municipalité

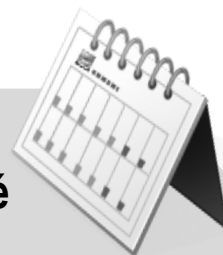
Mme le Maire et le Conseil municipal vous invitent au traditionnel échange de vœux le **dimanche 15 janvier 2017 à 11h, salle polyvalente** de Couffé.

Il sera suivi d'un vin d'honneur.

Objets trouvés

Il a été trouvé des appareils auditifs et une boucle d'oreille. Vous pouvez les récupérer auprès de l'accueil de la mairie.

Vie municipale



Les rendez-vous à ne pas manquer sur Couffé

NOVEMBRE

Mercredi 2.....	Commission vie associative	Calendrier des fêtes	Salle des chênes
Vendredi 4	CAFPA	Assemblée générale	Salle des Chênes
Samedi 5.....	VMLC (Vélo Marche).....	Soirée Pot au feu.....	Salle polyvalente
Dimanche 6.....	APE Hugues-Aufray	« Vide ta chambre »	Salle polyvalente
Vendredi 11	AFN / Municipalité	Commémoration du 11 novembre 1918	
Vendredi 11	Les Amis du Hâvre	Concours de belote	Salle polyvalente
Mercredi 16.....	Commission sociale et CCAS	Après-midi récréatif	Salle polyvalente
Vendredi 18	Comité de Jumelage	Assemblée générale	Salle des Chênes
Samedi 19.....	Les Amis du Hâvre	Concours de pêche	Plan d'eau
19 & 20	Commedia	Spectacle	Althéa
Samedi 26.....	La Conquérante Musique	Repas cassoulet	Salle polyvalente
Dimanche 27.....	ADSB	Concours de belote	Salle polyvalente
25, 26, 27 et 29...	Commedia	Spectacle	Althéa

DECEMBRE

2 & 3	Commedia	Spectacle	Althéa
2 & 3	Téléthon	Commune et associations de Couffé.....	Salle polyvalente/ sport
Les 3 et 4	Au Temps le Dire (Patrimoine).....	Exposition	Salle de la Forge
Dimanche 4.....	Badminton	Tournoi	Salle de sport
Dimanche 4.....	Amicale des retraités.....	Thé dansant.....	Salle polyvalente
Vendredi 16	APE Hugues-Aufray	Goûter de Noël	Salle polyvalente
Samedi 17.....	Comité culturel	Ciné « Les Triplettes de Belleville »	Salle Althéa
17-18.....	FCOC	Tournoi en salle U9F – U14F	Salle de sport
Mercredi 21.....	ADSB (Don du Sang)	Collecte de sang.....	Salle polyvalente
Samedi 31.....	Les Z'Amis de l'An	Réveillon de la St-Sylvestre.....	Salle polyvalente
Dimanche 23.....	FCOC	Tournoi en salle U11	Salle de sport

JANVIER 2017

Dimanche 8.....	Amicale des retraités.....	Bal	Salle polyvalente
Vendredi 13	APE St Joseph	Galette Ecole St Joseph	Salle des Chênes
Samedi 14.....	Comité culturel	Théâtre « Presque X »	Salle Althéa
Dimanche 15.....	Municipalité	Vœux de la municipalité	Salle polyvalente
Vendredi 20	Au temps le Dire.....	Assemblée générale	Salle des chênes
Dimanche 21.....	Amicale des Retraités	Concours de belote	Salle polyvalente
Vendredi 27	A.D.S.B.	Assemblée générale	Salle des chênes
Dimanche 28.....	F.C.O.C.	Soirée	Salle polyvalente

AVIS AUX ASSOCIATIONS

* Réunion pour le calendrier annuel

Chaque association est invitée à participer à la réunion d'établissement du calendrier annuel des manifestations :
mercredi 2 novembre 2016 à 20h15, salle des Chênes

* Dossiers subventions 2017 :

Vous recevrez début décembre l'imprimé de demande de subvention pour l'année 2017, **ce dossier est à retourner en mairie avant 31 décembre 2016.**

Vie associative

Les Amis du Hâvre : concours

Concours de belote

Le **vendredi 11 novembre 2016**, à la salle polyvalente, l'association «Les Amis du Hâvre» organise son concours de belote annuel par équipe et sans annonce.

Inscriptions à partir de 13h30 - 6 € par joueur, bar sandwichs, crêpes sur place.

1^{er} lot 2 jambons - 2^e lot 2 épaules - 3^e au dernier : cochon détaillé.

Concours de pêche aux carnassiers

Le **samedi 19 novembre 2016**, Plan d'eau de l'ilette, engagement 10 € la journée - inscriptions à partir de 8h00, concours matin de 9h à 12h - après-midi de 13h30 à 15h30, avec ou sans carte de pêche.

Règlement : place tirée au sort, 2 cannes au posé, 1 lot par pêcheur.

Réservation: 06 86 14 33 62 ou 06 45 72 44 16.

Un alevinage sera effectué pour cette occasion - bar sandwichs sur place.

Conquérante musique : Soirée

Soirée repas cassoulet

L'Association la Conquérante, section Musique, organise le **samedi 26 novembre 2016 à 20h**, salle polyvalente : **REPAS CASSOULET**.

Tarifs : repas adulte 20 € - Repas enfant (-12 ans) 10 €

Boissons comprises toute la soirée.

Réservations avant le 13 novembre 2016 auprès de Pierre Hamon au 02 40 96 51 40 ou Joseph Dureau au 02 40 96 50 79 ou Laurent Chaillou au 02 40 96 52 55.



Arts martiaux Couffé

Création de l'association

À l'issue du lancement d'une section Wing Tsun Kung Fu en janvier 2016, le projet de création d'un groupe de pratiquants d'arts martiaux s'est formalisé pour cette rentrée 2016. L'association Arts Martiaux Couffé propose ainsi 3 cours par semaine de Wing Tsun ou de Karaté contact.

Lieu des cours : salle de sports de Couffé

Wing Tsun : référent Laurent GOURET

Mardi : 19h00 à 20h30 ; Vendredi : 18h30 à 20h00

Tenue minimum du pratiquant : chaussures de salle, pantalon (survêtement) ou short noir, tee-shirt blanc (1^{er} au 5^e degré),

Karaté Contact : référent Tony LE DISCORDE

Samedi : 10h30 à 12h00

Tenue minimum du pratiquant : bas kimonos noir, tee-shirt blanc

Contact AMC : artsmartiauxcouffe@gmail.com

Association Arts Martiaux Couffé

4, rue des Marquises - 44521 Couffé

artsmartiauxcouffe@gmail.com



Association patrimoine : Expo !

L'association du Patrimoine « Au Temps le Dire » vous invite à découvrir son **exposition "Les jouets d'antan" samedi 3 et dimanche 4 décembre de 10h à 18h, salle de la Forge.**

Animation trains miniatures avec la participation exceptionnelle du Rail Model Club Orvaltais.

Cette exposition vous sera proposée dans le cadre du Téléthon. Entrée libre.

Marché de Noël Ecole Hugues-Aufray

Le traditionnel Marché de Noël des enfants de l'école Hugues-Aufray aura lieu le **vendredi 9 décembre de 16h30 à 20h** dans le hall de l'école.

Les objets proposés seront réalisés par les enfants et les bénéfices aideront à financer les différents projets de l'école.



Association ADSB Don du sang

Concours de belote sans annonce

Dimanche 27 novembre à la salle polyvalente, inscriptions entre 13h30 et 14h, 6 €/personne, cochon partagé entre les participants.

Assemblée générale

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale de l'ADSB qui aura lieu le **vendredi 27 janvier 2017 à 20h30**, salle des Chênes à Couffé. Ordre du jour : rapport moral et d'activité ; rapport financier ; élection du tiers sortant ; remise des diplômes ; vin d'honneur.

Don du sang



L'ADSB (Association pour le Don de Sang Bénévole) organise le **mercredi 21 décembre 2016 de 16h à 19h30** une **collecte de sang** à la salle polyvalente de Couffé.

Un espace enfants est prévu.

*Donner son sang,
un beau cadeau pour Noël !*

Pour tout renseignement :
EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62
www.dondusang.net

ALC : Variétés 2017

Le spectacle 2017 est en préparation !

Réservations à compter du 30 janvier 2017 au 02.40.96.57.86
du lundi au jeudi 18h30 à 20h30

le vendredi 18h30 à 19h30 et le samedi 11h à 12h30

Dates des représentations 2017 :

→ Vendredi 17 et 24 février à 20h30

→ Samedi 11 - 18 - 25 février à 20h30

→ Dimanche 12 et 19 février à 15h

Vie intercommunale

Halte-garderie

Pour rappel, la halte-garderie « les Libellules » à Couffé est ouverte les lundis et vendredis de 9h15 à 16h15 hors vacances scolaires dans les locaux de la Maison de l'Enfance à Couffé

Si vous souhaitez prendre du temps pour vous ou pour aller faire vos courses, n'hésitez pas à laisser vos enfants aux Libellules, ils seront bien accueillis, des places sont encore disponibles. N'hésitez pas à nous appeler pour plus d'informations

SIVOM du Secteur de Ligné
Halte-garderie « Les Libellules »

Maison de l'enfance
44521 Couffé
06 34 04 44 43



La formation continue pour les assistantes maternelles

Le relais assistant maternel du secteur de Ligné et les relais assistantes maternelles du Pays d'Ancenis ont organisé le 20 septembre 2016 à Couffé une soirée conférence pour les assistantes maternelles.

Cette soirée, animée par 2 formatrices de CIFOR OUEST, a été l'occasion de présenter aux assistantes maternelles les nouveaux dispositifs du Plan de Formation et de les informer sur le CPF (Compte Personnel de Formation), la VAE, la certification....



Dans le cadre du plan de formation, le relais assistantes maternelles du SIVOM du Secteur de Ligné a favorisé la mise en place d'une formation SST (Sauveteur Secouriste au Travail) sur le secteur.

En septembre et début octobre, 2 formations ont eu lieu à Mouzeil. L'une sur le temps de travail et l'autre hors temps de travail selon le choix des assistantes maternelles.

Si vous souhaitez avoir des informations, vous pouvez contacter le relais assistantes maternelles du SIVOM du secteur de Ligné par téléphone au 02 40 25 40 10.

par courriel : ramsivomligne@wanadoo.fr

Vaccinations contre la grippe

→ Jusqu'au 30 novembre :

Tous les Lundi - Mercredi - Vendredi sans RDV, de 14h à 16h
Dupas-Montagner Mélanie et Jérôme Montagner
1, Rue du Stade à Couffé - 07 85 36 12 05

→ Permanences des infirmières Sylvie LEHY et Christelle OUARY

- **Cabinet Oudon 57 rue du Chemin Neuf**

- ✓ Jeudi 3 novembre 15h00 à 16h00
- ✓ Samedi 12 novembre 15h00 à 15h30
- ✓ Jeudi 17 novembre 15h00 à 16h00

- **Cabinet de Couffé 6 place St Pierre**

- ✓ Samedi 5 novembre 14h30 à 15h00
- ✓ Mercredi 9 novembre 15h00 à 15h30
- ✓ Mercredi 16 novembre 15h00 à 15h30

Le Comité de Bassin d'Emploi CBE

Pour faciliter votre évolution professionnelle

Le CBE du Pays d'Ancenis

à votre écoute au 02 40 09 77 00

Information – Conseils – Accompagnement



→ **Forum de l'évolution professionnelle – Mercredi 30 Novembre, de 17h30 à 19h30, à Varades – Loireauxence**

« Vous souhaitez évoluer dans votre secteur professionnel, changer de métier, faire le point sur votre parcours professionnel, mieux connaître les entreprises proches de chez vous ». Ouvert à tout public jeune (16-25 ans) ou adulte, salarié, intérimaire ou demandeur d'emploi... en réflexion sur son évolution professionnelle.

Renseignements auprès du CBE au 02 40 09 77 00.

→ **L'accompagnement professionnel** par le CIBC Pays de la Loire - à Ancenis du Lundi au Vendredi sur rdv - Entretiens individuels pour les salariés qui souhaitent faire le point sur leurs compétences ; élaborer un nouveau projet professionnel ; évoluer dans leur emploi, leur métier. Services proposés : bilan de Compétences ; Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ; aide à la mobilité ; orientation - reconversion

→ **Conseil en Évolution Professionnelle** – des réunions d'information collectives et des rdv individuels par le FONGECIF Pays de la Loire pour les actifs (CDI et CDD) :

- ✓ Congé Individuel de Formation, Bilan de Compétences, atelier lettre de motivation ;
- ✓ Conseil en Évolution Professionnelle (entretien individuel) pour faire le point sur sa situation, construire ou valider son projet, trouver une formation, un financement, faire une VAE.

Prochaines réunions et rendez-vous sur Ancenis, à l'Espace Corail : vendredi 18 novembre 2016 ; vendredis 2 et 15 décembre 2016.

Inscription obligatoire au 0810.19.16.80

Informations complémentaires sur www.fongecif-pdl.fr

Informations et inscriptions auprès du CBE du pays d'Ancenis

Espace Corail – 30 place Francis Robert – 44150 Ancenis

Tél. 02 40 09 77 00 - Courriel : contact@cbepaysancenis.fr

Jeux en Fête 13^e édition

A l'initiative du SIVOM (Couffé, Le Cellier, Ligné, Mouzeil) et en partenariat avec les associations du territoire, « jeux en fête » s'installe au Cellier pour un thème qui vous fera revisiter l'histoire et vous projetera dans l'avenir.

« La machine à remonter les jeux d'hier et d'aujourd'hui ».

Petits et Grands, venez découvrir l'univers du jeu le temps d'un après-midi convivial.

Cette manifestation est gratuite.

Bar et restauration sur place.

Samedi 19 novembre 2016 de 14h à 19h30, au complexe sportif du Cellier



La Compa



Facturation déchets : optez pour le prélèvement automatique !

Régler ses factures par prélèvement automatique, c'est avoir l'esprit tranquille ! Plus besoin de se soucier du paiement et de la date d'échéance. Deux possibilités :

Le prélèvement mensuel : le montant de la mensualisation correspond à la part fixe de la redevance incitative échelonnée sur 10 mois de mars à décembre (facture envoyée en début d'année avec l'échéancier annuel). Pour démarrer les prélèvements en janvier 2017, la demande doit être réalisée avant le 15 décembre 2016,

Le prélèvement à échéance : le montant est débité automatiquement sur le compte aux dates d'échéance indiquées sur la facture (envoyée semestriellement). Pour démarrer les prélèvements en janvier 2017, la demande doit être réalisée avant le 15 décembre (avant le 15 juin pour la facture de juillet).

Formulaire disponible sur www.pays-ancenis.com, rubrique vie quotidienne/gérer mes déchets/payer ma facture. Mandat de prélèvement à retourner complété, daté et signé, accompagné d'un RIB au service Gestion des déchets de la COMPA. Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com ou auprès du service Gestion des déchets de la COMPA au 02 40 96 31 89. Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50 201 44156 ANCENIS Cedex.

***Du 19 au 27 novembre : une semaine (européenne) pour réduire ses déchets !**

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) profite de l'évènement d'envergure européenne « La semaine européenne de réduction des déchets », pour proposer aux habitants de nombreux rendez-vous :



Samedi 19 novembre de 10h à 12h : rencontre avec les artisans Répar'Acteurs du Pays d'Ancenis, spectacle «Le tri c'est mon truc» par le Théâtre de l'Eure (une représentation à 10h et la seconde en fin de matinée) et stand d'informations COMPA. Salle de la Charbonnière, Ancenis. Entrée libre.

Du 21 au 25 novembre : exposition sur la prévention et la réduction des déchets « L'alimentation durable » à l'accueil de la COMPA. Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Mercredi 23 novembre à 10h et à 15h : visites du Centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels. Inscription obligatoire auprès de la COMPA (36 personnes/visite). Départ d'Ancenis. Durée : environ 1h30 (hors trajet).

Jeudi 24 novembre :

à 14h : visite de l'Ecocyclerie du Pays d'Ancenis (ateliers et boutique). Route de Bonnoeuvre à Saint-Mars-la-Jaille. Entrée libre.

à 19h : conférence « Manger responsable, les clés pour devenir un consommateur responsable » animée par l'association CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie), salle Loire (La Charbonnière) à Ancenis.

Vendredi 25 novembre à 18h : réunion d'information sur le compostage : « Comment réussir un compost de qualité ? », salle de l'Auvinière de Joué-sur-Erdre. Inscription obligatoire.

Samedi 26 novembre :

de 10h à 12h : atelier « Produits d'entretien écologique ». Salle des vignes à Saint-Géréon. Inscription obligatoire.

à 10h et à 11h : visites du quai de transfert des ordures ménagères. Zone d'activités de l'Aufresne à Ancenis. Gratuit. Sur inscription auprès de Brangeon Environnement au 02 40 96 08 00.

Animations gratuites. Plus d'informations auprès de la COMPA (service Gestion des déchets) au 02 40 96 31 89.

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com Suivez-nous sur Facebook ! (Compa44150)

Un doute ? Une question ? Contactez le service Gestion des déchets au 02 40 96 31 89

***Le Réseau Mobilité facilite vos déplacements !**

Pour circuler sur le territoire, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, en lien avec l'association Erdre et Loire Initiatives (ELI), propose la mise à disposition de véhicules pour se rendre au travail, en stage, en formation, en entretien ou bien, pour effectuer une démarche administrative ou se rendre à une consultation médicale sur le Pays d'Ancenis.

A qui s'adresse ce service ?

A toute personne en démarche d'insertion professionnelle ou sociale, privée de véhicule ou rencontrant un problème temporaire mobilité.

A quel prix ?

. scooter : 2,20 €/jour (forfait journalier de 50 km). 0,05 €/km supplémentaire. Cautions : 15 € pour le carburant et 224 € pour le véhicule,

. voiture : 5 €/jour (forfait journalier de 50 km). 0,10 €/km supplémentaire. Cautions : 80 € pour le carburant et 224 € pour le véhicule.

Justificatifs à fournir : permis (B ou AM pour les scooters, anciennement BSR), un justificatif de domicile, une attestation individuelle de responsabilité civile, une pièce d'identité en cours de validité, une attestation parentale pour les mineurs empruntant un scooter et les cautions (aides possibles auprès des mairies, de la Mission Locale du Pays d'Ancenis, des Centres Médico-Sociaux...).

Où se renseigner ?

Association Erdre et Loire Initiatives

. Pour un scooter ou une voiture : Ancenis – 730 rue Saint-Exupéry ZAC Aéroport – 44 150 Ancenis – 02 40 83 15 01

. Pour un scooter : antenne de Teillé – 2 place de l'Eglise – 44 440 Teillé – 02 40 97 73 79 ; antenne de Loireauxence : 206 rue du parc 44 370 Loireauxence (Varades) – 02 40 98 37 91

Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com et www.erdreetloireinitiatives.fr

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) – Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan – 44140 Ancenis Suivez-nous sur Facebook ! (COMPA44150)

Infos diverses

TroCantons

Nouveaux horaires de l'association depuis le 1^{er} octobre

	SAINT MARS LA JAILLE le bois Madame route de Bonneuvre		BELLIGNE Rue Océane Face à la mairie	LE CELLIER ZA de Bel Air Près de la rn23	NORT / ERDRE ZA de la Sangle En face Citroën
	Boutique	Dépôt	Boutique et dépôt		
Lundi			9h30 / 12h30		
Mardi		13h30 / 17h			
Mercredi		13h30 / 17h			13h30 / 17h30
Jeudi	13h30 / 17h	13h30 / 17h			
Vendredi		13h30 / 17h		14h / 17h	
Samedi	9h30 / 12h30 13h30 / 17h00	9h30 / 12h30 13h30 / 17h00	9h30 / 12h30 -	9h30 / 12h30 -	- 13h30 / 17h30

A retenir les principales évolutions :

- la fermeture définitive des sites de PANNECE
- l'ouverture du nouveau site à SAINT-MARS-LA-JAILLE,
- Les dépôts à SAINT-MARS-LA-JAILLE ont lieu désormais l'après-midi (pour correspondre avec les horaires déchèteries),
- L'ouverture de la boutique de SAINT-MARS-LA-JAILLE le samedi après-midi pour plus de souplesse,
- la modification des horaires des boutiques de BELLIGNE et LE CELLIER,

Pour tout renseignement complémentaire :

- ✓ par téléphone : 02 40 97 78 55 (répondeur)
- ✓ par mail : contact@trocantons.org
- ✓ ou en consultant le site : www.trocantons.org ou la page facebook : Ecocyclerie TroCantons

SOS Urgence maman - Pays d'Ancenis

Cette association qui commence à se faire connaître, a pour objectif d'assurer un dépannage immédiat et occasionnel pour des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l'urgence. Elle ne fonctionne uniquement qu'avec des bénévoles en période scolaire du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, aucune d'adhésion, seule une participation financière de 7 € (minimum) par demi-journée est demandée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association. La téléphoniste de permanence vous mettra en relation avec une maman d'accueil pour vos besoins de garde. Ce précieux service repose uniquement sur le bénévolat, en l'occurrence SOS URGENCE MAMAN fait appel aux personnes disponibles minimum un jour par mois pour garder des enfants chez eux ou à leur domicile. Une assurance couvre cette activité et les frais de déplacement sont remboursés. Contactez le 02 51 14 18 61.

HandiDon : une chance pour vous, une chance pour nous !

Jusqu'au 1^{er} décembre 2016, l'Association des Paralysés de France (APF) organise pour la troisième édition un grand jeu HandiDon : une opération de collecte nationale et départementale qui permettra de financer nos actions de proximité en Loire-Atlantique. Soutenez L'APF en participant à HandiDon qui se clôturera par un tirage au sort le 8 décembre.



Achetez des tickets-dons, au prix suggéré de 2€ avec, à la clé, de nombreux lots attractifs : voiture, séjours de vacances ou encore vélo électrique, smartphones... Il y aura des gagnants à coup sûr sur le 44. Pour acheter des tickets, contactez la Délégation APF au 02 51 80 68 00 (jusqu'au 1^{er} décembre) ou sur le site www.handidon.fr.

Grâce à vous et à tous les participants au jeu HandiDon, les fonds collectés permettront de financer du matériel (un minibus) et des projets pour des enfants et adultes en situation de handicap.

Votre CPAM vous informe !



Un programme d'accompagnement au retour à domicile après une intervention en chirurgie orthopédique

Si vous êtes hospitalisé pour une intervention en chirurgie orthopédique, la CPAM de la Loire-Atlantique vous propose un programme d'accompagnement au retour à domicile. Ce service vous permet de rentrer chez vous dans de bonnes conditions, avec l'organisation d'un suivi par le masseur-kinésithérapeute et l'infirmier de votre choix.

Dès que l'équipe médicale donne son accord, un conseiller de l'Assurance Maladie vous contacte préalablement à votre intervention ou lors de votre hospitalisation pour vous proposer cet accompagnement personnalisé. Si vous en êtes d'accord, il organise pour vous les premiers rendez-vous avec les professionnels de santé.

En cas de besoin, le conseiller peut aussi vous aider dans vos démarches pour la mise en place d'une aide à la vie (aide-ménagère ou portage de repas), en lien avec le service social de l'établissement ou de l'Assurance Maladie.

En Loire-Atlantique, ce service vous est proposé dans les établissements suivants :

- ✓ à Saint-Nazaire : Polyclinique de l'Europe et Centre Hospitalier,
- ✓ à Nantes : Clinique Brétèche, Centre Hospitalier Universitaire, Nouvelles Cliniques Nantaises, Clinique Jules Verne et Clinique Saint-Augustin,
- ✓ à Saint-Herblain : Polyclinique de l'Atlantique.

Renseignez-vous auprès de votre chirurgien orthopédiste ou de votre médecin traitant.

Infos pratiques mairie

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Tél. 02.40.96.50.05

Fax 02.40.96.57.14

mail : mairie@couffe.fr

www.couffe.fr



**FERMÉ les samedis
12 novembre
et 24 décembre 2016**



Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h

Mardi-Mercredi-Jeudi 9h-12h30

Vendredi 9h-12h et 14h-17h

Samedi 9h-12h

Permanences des élus :

Les demandes de RdV sont à effectuer à l'accueil au 02 40 96 50 05

- Martine CORABOEUF, Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RDV
- Bertrand RICHARD adjoint bâtiments - urbanisme - travaux - voirie, reçoit sur RDV
- Laurent COQUET adjoint finances - ressources humaines - agriculture environnement, reçoit sur RDV
- Sylvie LE MOAL adjointe affaires scolaires - restaurant scolaire rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Josiane BOIZIAU adjointe publications - tourisme - fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Eric SOULARD, adjoint animations culturelles - bibliothèque - sport vie associative, reçoit sur RDV

Adresses courriels des élus :

- Maire : martine.coraboeuf@couffe.fr
- Adjoints : bertrand.richard@couffe.fr lcoquet152@orange.fr
sylvie.lm63@gmail.com josiane.boiziau@couffe.fr
eric.soulard@couffe.fr
- Conseillers délégués :
sylvie.lecomte@couffe.fr (accessibilité, sécurité, contentieux)
pascal.robin@couffe.fr (environnement, sentiers)

Bibliothèque municipale

14 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Horaires en novembre-décembre-janvier

Les mercredis de 16 h 00 à 17 h 30

Les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30

Les dimanches de 11 h 00 à 12 h 30



FERMÉ le 11 nov. et 1^{er}-23-25-30 déc. 2016

Prochain Couffé-Info

n°317 FEVRIER - MARS 2017

Date limite de dépôt des articles :

avant le 1^{er} JANVIER 2017

Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email
à mairie@couffe.fr

État Civil

NAISSANCES

MOREAU Raphaël
le 26 août 2016

DAUDIN Yaëlle
le 29 août 2016

GAULTIER Malo
le 10 septembre 2016

BOUTSIU Imad
le 10 septembre 2016

FRANÇOIS Lorys
le 16 septembre 2016

JAÏN Léo
le 25 septembre 2016

MAINFRAIS Élyo
le 26 septembre 2016

MARIAGES

**DEMEULEMESTER Sarah
& ANDRÉ Clément**
le 17 septembre 2016

**GOUPIL Solène
& MENEY Jean-Baptiste**
le 21 octobre 2016

DÉCÈS

ORHON Joseph
le 6 septembre 2016

HARDY Marguerite
le 14 septembre 2016

Urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables Demandes déposées en août et septembre 2016

PAGEAU Guy

Préau - La Métellerie

COLLINEAU Jean-Louis

Modification pente de toit bâtiment agricole - La Chevallerie

KABITI Maël

Mur de Clôture - La Verdière

DELABROSSE Charles-Edouard

Mur de clôture - Le Vigneau

RAMBAUD Jérémy

Abri bois - La Taunière

PAPIN Patrick

Clôture - 1 le Moulin de la Tessaudière

GAULTIER Cédric

Fenêtres de toit (3) - 615 la Gruère

COCHAIS Sandrine

Bardage 2 façades - 444 les Mazeriers

ROUSSEAU Michel

Modification de façade - Le Bas-Pas

FAVREAU Eric

Lucarnes (3) - 8 Place Saint-Pierre

PINEAU Jean-Baptiste

Garage - La Galotinière

JAHAN Vincent

Garage - 415 les Mazeriers

QUIGNON Rémi

Garage - 14 rue du Château

LERAY Yohan et HARDY Coralie

Maison - La Bitière

BAUDOUIN Yannis

Maison d'habitation - La Bitière

QUIGNON Damien

Modification de façade - 8 rue du Général Charette de la Contrie

FABERT Sébastien

Modification d'une fenêtre en baie vitrée - La Gruère

LERAY Fabrice

Mur de clôture - 236 la Bitière

ORANGE

Relais Orange dans le clocher de l'Eglise - 12 place de l'Eglise

CREUSVAUX Michel

Habitation avec deux logements - 52 le Chêne-Pierre

Infos pratiques diverses

Services d'urgence

- **Médecin** **15** (SAMU)
- **Pharmacie de garde** **3237**
- **Défibrillateur à la mairie**..... (côté mur)

Infirmiers

Permanences vaccination contre la grippe : P.11

- **Mmes Sylvie LEHY 02.40.83.65.12 ou 06.87.87.99.75 et Christelle OUARTY 06.67.51.05.50, infirmières à domicile**
Permanence au 6 place St-Pierre de 8h à 8h15 :
Lundi-mardi-mercredi et vendredi sans rendez-vous
Jeudi et samedi avec rendez-vous.
- **Mme DUPAS-MONTAGNER et M. MONTAGNER 07 85 36 12 05**
1 rue du Stade à Couffé
Permanence du lundi au samedi : 7H-9H sur Rdv
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 02.40.83.02.98**
- **A.C.A.M.D. (soins à domicile) 02.51.12.26.04**

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02.40.96.50.89**
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi
de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h - Dimanche 9h30 à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h15

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 02.40.96.55.87
- Echo d'Ancenis - Véronique BENOIT - 06.23.41.40.13

Enfance

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02.40.77.06.70
Permanences, consultations et vaccinations des nourrissons
uniquement sur rendez-vous.
- **R.A.M. (relais assistantes maternelles)** - "Arc-en-ciel" du SIVOM
- 02 40 25 40 10 - Animatrice : Marie-Anne JUTON
Permanence au Restaurant scolaire de Couffé,
2^e mardi du mois de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
- **Halte-garderie "Les Lucioles"**
Pôle enfance-jeunesse - Les Gattières - Le Cellier
02.40.25.31.88 : Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 17h
Maison de l'enfance à Couffé - lundi et vendredi de 9h30
à 16h30 (hors vacances scolaires) : 06.34.04.44.43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02.40.83.14.49 ou 06.19.22.01.99
Directrice : M^{me} Françoise Bourgeois
Lundi, mardi, jeudi et vendredi (et mercredi matin)
de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 19h

Social

- **C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)**
téléphone **36 46** du lundi au vendredi de 8h à 17h
Espace Corail - 26 place Francis-Robert à Ancenis :
Lundi mercredi vendredi de 9h-12h / 14h-16h
(fermé pendant les vacances scolaires)
- **M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)** : Espace Corail
30 place Francis-Robert - 2^e étage - 06 87 60 60 62
Lundi : de 9h à 12h sans rendez-vous
l'après-midi sur rendez-vous
- **Transport Solidaire « Pilot'Ages »**
Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- **C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)** - www.caf.fr Espace
Corail - 28 place Francis-Robert à Ancenis
Téléphone : 0 810 25 44 10 (accueil téléphonique personnalisé
de 9h à 16h du lundi au vendredi)
Le lundi et le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
(sans rendez-vous) ; le 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 13h30 à 16h
(sur rendez-vous au 02.51.83.44.25)
- **A.D.T. (Aide à Domicile pour Tous)**
Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00 au 02.40.88.29.19
Agence ADT :
7 rue Saint Laurent - 44130 Blain - 02.40.79.89.76
24 route de Nantes - 44170 Nozay - 02.40.51.91.17
adt@aideadomicilepourtous.org
www.aideadomicilepourtous.org
- **Assistante sociale** - M^{me} COLLIN - 02.40.77.06.70
235 rue des Acacias à Ligné
Mairie de Couffé - 1^{er} lundi du mois sur RDV au 02.40.77.06.70
- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**
06.51.07.29.80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr
site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile
- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV
mairie du Cellier au 02.40.25.40.18

Habitat

- **A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur le Logement)**
Centre d'Information sur l'Habitat - 6 rue de l'Arche Sèche
44000 NANTES - 02.40.89.30.15
ANCENIS : 2^e et 4^e jeudis de 14h à 16h30 - Espace Corail
30 place Francis-Robert - 02.40.89.30.15
LIGNÉ : 3^e mercredi de 14h à 16h30 - 43 rue du Centre
Tél. 02.40.77.04.68
NANTES : du lundi au vendredi (sauf mardi matin)
9h-12h30 13h30-17h / Sur RDV de 17h à 18h
et le samedi matin
- **C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)** :
25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02.40.35.45.40 - www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**
Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h
Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 / 13h45 à 18h

**Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles
produits de traitement, phytosanitaires...**
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS

COMPA « gestion des déchets » au 02.40.96.43.22

	Ordures ménagères	Sacs jaunes
Zone agglomérée	Tous les lundis	Lundis des semaines paires
Zone rurale	Lundis des semaines paires	Lundis des semaines paires

Lundis des semaines paires :

14 - 28 novembre ; 12 - 26 décembre et 9 - 23 janvier

A noter : sortir les bacs et les sacs la veille (dimanche) au soir. Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à l'accueil de la mairie.

RÈGLEMENT DE CONTE

Théâtre par Commedia Dell Quartier

« Il était une fois, un petit Chaperon Rouge qui rendait visite à sa Mère-Grand pour lui porter un petit pot de beurre et une galette car elle était très malade. » Jusque-là, tout le monde connaît l'histoire... Mais le loup ne l'entend pas de cette oreille (qu'il a si grande) et veut changer les règles... Ce conte revisité par Commedia dell' Quartier ravira petits et grands dans un univers burlesque et féérique.



Les dates :

- samedi 19 novembre
- dimanche 20 novembre
- vendredi 25 novembre
- samedi 26 novembre
- dimanche 27 novembre
- mardi 29 novembre
- vendredi 2 décembre
- samedi 3 décembre

Les mardis, vendredis, samedis à 21h
et dimanches à 15h

Réservation : Commedia dell Quartier
au 02.40.96.58.80

LES TRIPLETTES DE BELLEVILLE à partir de 10 ans

Soirée Ciné film d'animation jeunesse.

L'idée de génie qu'eût Madame Souza en offrant un vélo à son neveu alla bien au-delà de ses espérances. L'entraînement, une alimentation adaptée et le Tour de France n'était pas loin... La "mafia française" non plus qui, repérant le futur champion cycliste, l'enlève. Madame Souza, accompagnée de trois vieilles dames, les Triplettes, devenues ses complices, devra braver tous les dangers dans une course poursuite ébouriffante.

Réservations auprès de la Mairie de Couffé au 02.40.96.50.05

Tarifs : 2 € ; gratuit pour les moins de 5 ans

SAM. 17
DECEMBRE
20 H 30



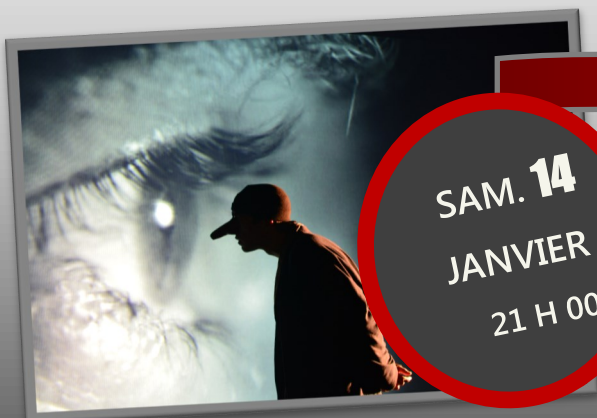
PRESQUE X à partir de 16 ans

Théâtre de et par David Humeau

Sous la forme d'une conférence-spectacle-souvenirs, André Poze, artiste touche-à-tout, nous raconte les étapes marquantes de sa longue carrière dans le vaste champ de l'érotisme et de la pornographie.

Erudit, il en profite pour explorer l'histoire de l'art, de ses sources paléolithiques jusqu'à ses torrents numériques.

SAM. 14
JANVIER
21 H 00



Production Madame Suzie productions - Résidence de création Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique, Le Théâtre Universitaire de Nantes, Le Jardin de Verre (Cholet), Le Théâtre Régional des Pays de la Loire, le Champilambart (Vallet), le Théâtre de Verre (Chateaubriant), Espace de Retz (Machecoul), Le Studio Saint Georges (Nantes), La Fabrique de Chantenay (Nantes), l'Althéa (Couffé)

Réservations auprès de la Mairie de Couffé au 02.40.96.50.05

Tarifs : plein 9 € ; réduit 5 € ; tout public à partir de 16 ans